

Pratiques urbaines et stratégies spatiales des groupes sociaux dans l'est d'Alger

Nora Ben Abdallah-Semmoud
231, Boulevard maréchal Fox
13300 Salon
France

Summary

The gap between the urban policy implemented by the State and what happens in urban areas does not seem to be a major concern for the decision-makers, nor has it aroused real interest on the part of North African researchers. This gap is, however, flagrant and culminates in what it has been agreed to call "illegal" housing; this is housing which has developed strongly in Algerian towns and also, with variants due to different origins, in Morocco and Tunisia. This article is one contribution to a thought process at various levels in the three countries. Starting with the principle that town planning can no longer ignore practices so remote from the decisions of the authorities, the author tries to decipher what can be seen in the residential strategies and through the appropriation and use of this housing. On the basis of the cases observed in the illegal settlements in East Algiers and, by comparison, in the west of the capital, the author shows the importance of housing to strategies of social mobility, which are based mainly on family solidarity. It also shows the importance of the mechanisms of appropriation and/or reappropriation of the spaces to which the families have access and the dynamic and evolutionary nature of these mechanisms. It finally shows the search for urbanity to which these populations are devoted, in varying degrees, through the appropriation of housing or residential mobility.

Résumé

Le décalage entre la politique urbaine menée par l'Etat et les pratiques urbaines ne semble pas constituer une préoccupation majeure des décideurs et n'a pas non plus suscité un intérêt réel de la part des chercheurs maghrébins. Ce décalage est pourtant criant et culmine dans ce qu'il est convenu d'appeler l'habitat "illicite", habitat qui s'est fortement développé dans les villes algériennes, mais également, avec des variantes dues à des genèses différentes, au Maroc et en Tunisie. Cet article est une contribution à un effort de réflexion entamé à divers niveaux dans les trois pays. Partant du principe que l'urbanisme ne peut plus ignorer des pratiques aussi éloignées des décisions des pouvoirs publics, l'auteur tente de déchiffrer ce qui peut se lire à

travers les stratégies résidentielles et à travers l'appropriation et l'usage de cet habitat. A partir de cas observés dans les implantations illicites de l'Est algérois, et, à titre de comparaison, dans l'Ouest de la capitale, l'auteur montre l'importance de l'habitat dans les stratégies de mobilité sociale, stratégies qui reposent très largement sur les solidarités familiales. Elle montre également l'importance des mécanismes d'appropriation et/ou réappropriation des espaces auxquels les familles ont accédé et le caractère dynamique et évolutif de ces mécanismes. Elle montre enfin la quête d'urbanité qu'à des degrés variables ces populations se livrent à travers l'appropriation de l'habitat ou la mobilité résidentielle.

Introduction

Les investigations sur les pratiques urbaines ont fini par s'imposer au chercheur du fait des décalages et distorsions de plus en plus flagrantes, entre la vision prospective d'une politique urbaine, qui a tendance à nier les pratiques, et la morphologie ou les formes urbaines produites. Ainsi, la question des pratiques urbaines des groupes sociaux est devenue incontournable dans l'analyse des faits urbains.

Dès les années soixante, ce problème conduisait H. Lefèbvre à s'interroger sur les raisons du "vide fondamental de l'urbanisme, privé ou public, né dans l'intellect des uns ou secrété par les bureaux où logent les autres, en ce qu'il prétend remplacer et supplanter la pratique urbaine" (1970, 203).

Trente ans plus tard, ces préoccupations trouvent bien peu d'écho dans les manières de faire la ville dans les pays maghrébins, où ce décalage s'impose pourtant de manière plus "visible" qu'en Europe et suscite, à la lumière de l'évolution récente de l'Algérie, des questions de fonds sur les modèles d'habiter, les modèles socio-culturels et l'évolution de l'urbanité.¹

L'habitat "illicite",² devenu spectaculaire à Alger dans les années 70 est une bonne illustration de ce décalage. Ce dernier est en effet, en grande partie, l'expression de résistances de différents groupes sociaux à la manière de penser et concevoir la ville officielle. On peut ainsi identifier, dans les implantations illicites de l'Est et de

¹ Quoique la genèse, le développement, les facteurs qui expliquent ces implantations et enfin le vécu et les aspirations des habitants...ne soient pas les mêmes en Algérie, au Maroc et en Tunisie, les convergences formelles et chronologiques sont frappantes. Cf Ameur (1993), Abouhani (1988) et Navez-Bouchanine (1986) pour le Maroc; Chabbi (1981; 1984) pour la Tunisie.

² L'habitat illicite est un habitat loti illicitement sur des terrains non ouverts à l'urbanisation et dont les constructions s'édifient également hors du contexte légal. Appelé "clandestin" au Maroc, plus souvent "spontané" en Tunisie, c'est un phénomène qui, tout en ayant des genèses différentes, est commun à ces trois pays du Maghreb. Cet article est élaboré à partir du matériau collecté pour un doctorat d'état en Urbanisme. Il comprend à la fois l'exploitation de dossiers de régularisation, l'analyse de relevés typo-morphologiques, celle de discours officiels et réglementations, ainsi que des enquêtes auprès des ménages dans l'Est d'Alger (quartier Cherarba, comprennent entre autres la cité Zouaoui, Cherarba II et Ouled Ferhat). A chaque fois que le matériau permet de le faire, nous comparerons ces cas à ceux observés dans l'Ouest d'Alger, ainsi qu'à l'archétype traditionnel.

l'Ouest algérois au moins deux groupes sociaux qui n'ont pas les mêmes raisons et manières de "résister". Les premiers sont des familles à revenus consistants mais non salariaux, (propriétaires fonciers, commerçants, petits industriels...). Ils opposent à la ville officielle une forme de résistance à la politique foncière de cette période, en particulier à la Révolution Agraire et à la constitution des Réserves Foncières Communales qui empêchaient de nouvelles accumulations du capital et constituait en même temps un obstacle à l'expression de la réussite sociale à travers l'habitat.

Par contre, les seconds sont constitués de familles à revenus plus faibles, pour lesquels l'habitat "illicite" s'est imposé comme une possibilité d'ascension sociale: ils ont en quelque sorte saisi l'opportunité que leur offraient les pratiques initiées par les premiers.

Ainsi, on peut voir dans l'habitat "illicite", l'expression physique des contre-stratégies déployées par les groupes sociaux. En levant les obstacles et les contraintes dressées par les pouvoirs publics pour limiter et contrôler la morphologie socio-spatiale, ces groupes affirment leur urbanité et leur identification sociale et utilisent les transformations de leur habitat pour se hisser dans l'échelle sociale. A travers les pratiques d'appropriation, chaque groupe, en fonction de ses moyens d'action, - transformation de l'habitat ou nouveau processus de mobilité résidentielle - cherche à faire reconnaître la légitimité de sa démarche et tente d'occuper une place reconnue et stable qui lui permette de gérer, dans les meilleures conditions, son ascension sociale.

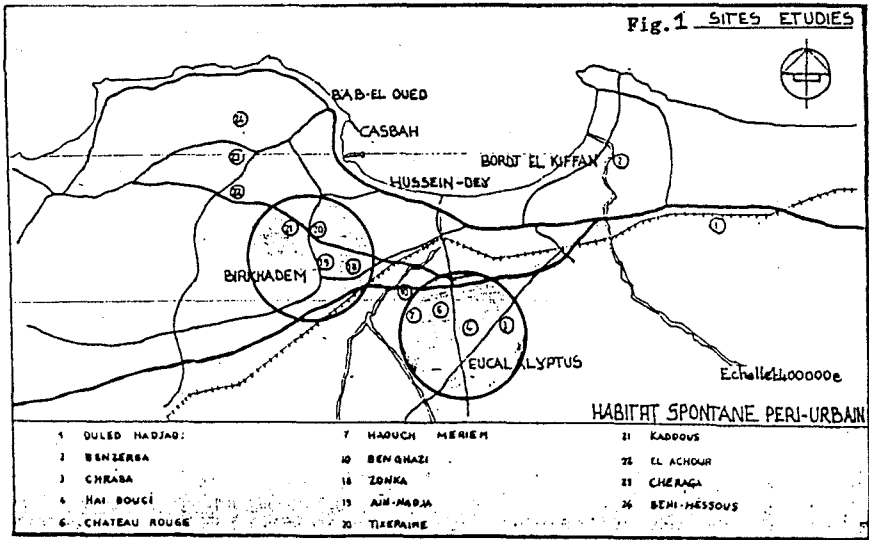
1. Stratégies résidentielles

1.1. L'itinéraire résidentiel

La mobilité résidentielle est une des stratégies choisies par les habitants de Cherarba pour leur ascension sociale. Le cas des familles de la cité Zouaoui illustre bien cette dernière. Ces familles sont d'anciens immigrés du Centre-Est du pays (Kabylie pour la plupart et Djijel) vers Alger où elles se sont installées dans la banlieue-Est (Baraki, La Montagne, Hussein-Dey, La Glacière), à proximité des zones industrielles (Fig.1).

En général, les maisons où les familles résidaient précédemment étaient à caractère individuel, à cour. Leur installation à Cherarba est motivée soit par le fait que l'ancien logement était trop petit sans qu'aucune autre possibilité d'investissement local ne se présente, soit, pour les familles qui antérieurement étaient de simples locataires, une forte aspiration à devenir, pour la première fois, propriétaires de leur maison.

D'autres itinéraires sont également enregistrés, mais ils sont moins fréquents, par exemple, des familles émigrées en France qui décident de rentrer en Algérie lorsque les enfants grandissent; ils pensent en effet que ces derniers seront moins sollicités par la délinquance qu'en France. Mais s'il s'agit de filles, c'est également une décision fondée sur le désir de marier ces dernières au pays. Enfin, on rencontre également le



cas d'héritiers d'une propriété familiale; ce sont donc des natifs du lieu, ils y résident de père en fils et ont, en quelque sorte, profité de la transformation des lieux.

Par ailleurs, une mobilité antérieure, même importante, n'empêche nullement des projets ultérieurs: même si les familles investissent considérablement pour améliorer leur habitat, elles expriment une volonté quasi-unanime de future mobilité résidentielle. Il ne faut donc pas imaginer les stratégies comme de simples parcours entre deux points, mais bien comme une dynamique d'améliorations constantes où travail sur l'espace et déplacement dans l'espace s'entrelacent de manière complexe.

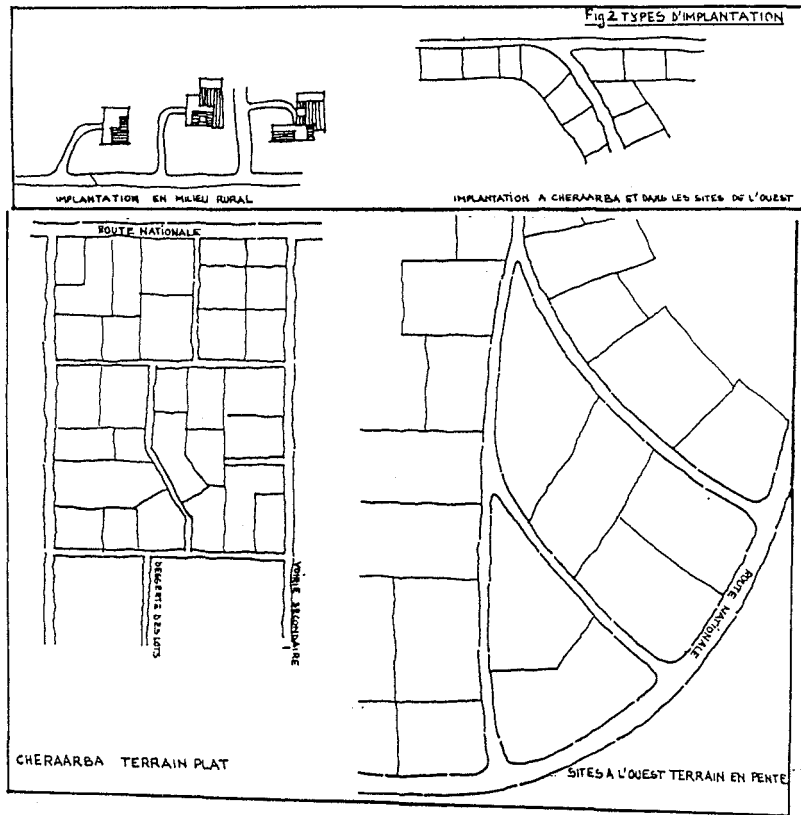
1.2. Les modalités d'installation et stratégies familiales

1.2.1. Les familles ont généralement été informées de la possibilité d'achat de lots à construire par des parents résidant déjà sur les lieux. Les achats de parcelles se sont faits à la période où les coûts des transactions foncières étaient les plus bas, c'est-à-dire entre 1970 et 1980.

Parmi les possibilités qui leur sont offertes, les chefs de famille privilégient les parcelles à proximité des routes ou des dessertes importantes, contrairement à ce qui se pratique en milieu rural où les usagers tendent à éloigner leur construction de la route, créant ainsi une hiérarchie viaire plus grande. Cette pratique est donc en soi un signe d'urbanité (Fig.2).

1.2.2. La composition de la famille, l'occupation de ses membres et la manière dont ils inscrivent leurs efforts dans la réalisation de l'habitat familial déterminent à terme l'ascension sociale collective de l'entité.

Les familles observées sont en moyenne de 10 à 12 personnes. Les filles mariées changent de domicile; par contre, pour les garçons, la famille dans la maison



familiale la perspective de s'installer dans la durée. Une situation contraire est soit le signe que la famille a atteint un niveau social lui permettant d'aider le fils à partir, soit l'indication d'une opportunité offerte au fils par son statut professionnel (prêt à la construction ou accès à un logement).

Si le premier financement de la construction provient généralement de travaux supplémentaires ou parallèles (cas des ouvriers ou artisans qualifiés comme ébénistes, maçons) ou de primes professionnelles, dans un deuxième temps, on met à contribution le revenu des enfants qui travaillent. Ensuite, selon leur profil (technicien informatique, comptable, coiffeuse, couturière, médecin...) ces enfants installent leur activité dans le rez-de-chaussée de la maison.

1.2.3. Au moment de la conception du plan - au sens pensé et non dessiné puisque la réalisation d'un plan au sens technicien du terme n'intervient pas dans ce mode constructif - le chef de ménage consulte l'épouse et les aînés des garçons. La réalisation du logement se fait par un maçon qualifié, aidé du père et des grands garçons.

Les seuls obstacles rencontrés par les constructeurs au cours de cette construction évolutive sont les ruptures de stocks dans les matériaux de construction et leurs coûts

élevés, puisqu'ils sont achetés au marché noir. En effet, n'ayant pas de permis de construire, les constructeurs n'ont pas droit aux bons qui leur permettraient d'acquérir les matériaux de construction aux prix du secteur d'Etat.

2. Le quartier

2.1. Le parcellaire :

"C'est en fonction des rapports établis avec l'espace urbain que se transforment les habitudes de pratique de l'espace et les types d'habitat, dès lors que l'espace urbain devient une force productive de nouvelles formes de sociabilité. Si nous désignons sous le terme d'urbanité cette socialisation de la quotidienneté par le biais du processus d'urbanisation, on peut en induire qu'elle se marque, au niveau de l'habitat, par une place grandissante accordée, au niveau du logement, à l'ensemble des relations établies avec l'extérieur, et c'est ce que nous nommons l'urbanité des types architecturaux" (Frey, 1986, 176). Cette assertion se vérifie-t-elle dans les sites observés ?

Les parcelles ou les trames urbaines y découlent en général du découpage initial du sol en propriétés foncières. Les principes généraux d'organisation du parcellaire sont assez semblables dans les sites étudiés. Les lots sont répartis le long d'une voirie secondaire, qui prend naissance sur une route nationale ou départementale. Selon que le terrain soit plat, ce qui est le cas pour les sites de l'Est, ou accidenté ce qui est le cas des sites de l'Ouest d'Alger, la configuration du parcellaire prend généralement la forme du damier ou celle d'un tracé s'inscrivant au gré des courbes de niveau (Fig.2).

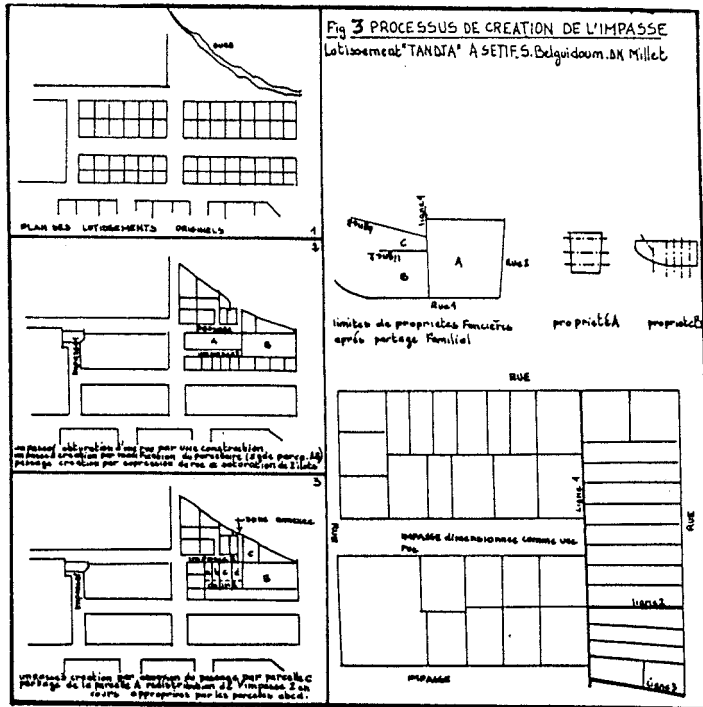
Néanmoins, les sites étudiés à l'Est présentent certaines spécificités. En effet, bien que les terrains soient plats, on relève, dans le tracé du réseau viaire et la configuration du lot, une dualité géométrique, l'une correspondant à la tendance au "damier", référent urbain, l'autre rappelant le chemin d'exploitation agricole. Cette dualité exprime les relations "conflictuelles" entre référents rural et urbain.

En termes de densité, l'occupation du parcellaire est importante dans tous les sites, quoiqu'avec des variations sensibles entre Est et Ouest, qui sont le signe de niveaux socio-économiques différents et de degré d'urbanité différents. Dans ces tissus denses, l'impasse est souvent un élément dominant de la trame. On peut cependant rattacher ce fait à plusieurs explications:

- L'impasse résulte de la spéculation foncière. En effet, lorsque les parcelles sont dessinées indépendamment par les propriétaires, sans que le passage de desserte ne soit envisagé, la distribution se fait par l'impasse. Dans ce cas, l'impasse n'est pas d'abord induite par une appropriation; cela n'empêche pas qu'elle soit investie et appropriée par la suite.
- Le parcellaire originel est progressivement réapproprié et l'impasse devient l'élément ordonnateur no.1. Les îlots sont saturés pour augmenter le nombre de lots et leur distribution se fait par l'impasse. Ce phénomène est possible parce

qu'un réseau de voisinage se reconnaît dans une solution urbaine produite par une somme d'initiatives individuelles et donc, avec le consensus d'un groupe.

Des constats similaires sont faits par Belguidoum & Millet (1987) sur Sétif, ce qui prouve que ce phénomène n'a rien de typiquement algérois (Fig. 3).

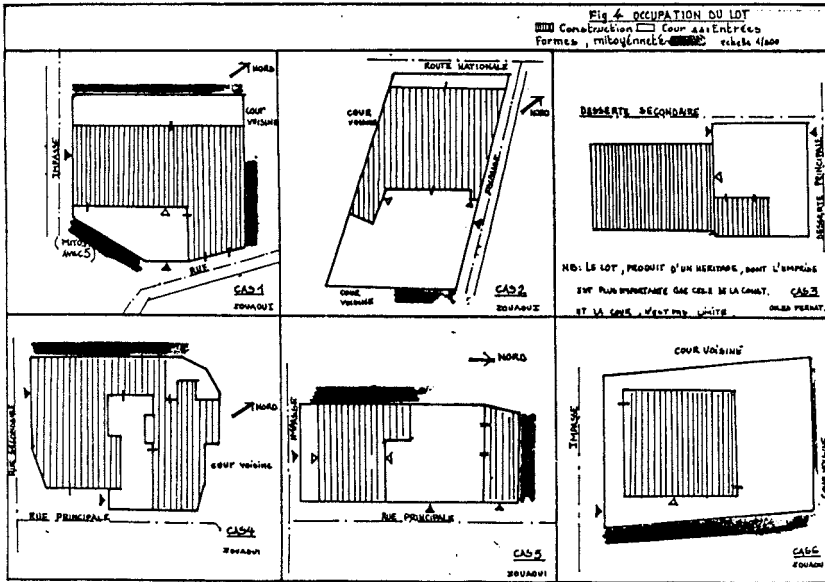


2.2. Insertion du lot dans le parcellaire

Les superficies des lots dans les sites étudiés sont en moyenne de 300 à 400 m². Ainsi, ils sont de taille importante mais néanmoins relativement petits par rapport à d'autres sites illicites. L'emprise au sol de la construction y est également importante, elle est comprise entre 50% et 80%. Dans certains cas, la parcelle est même occupée à son maximum. La surface plancher moyenne oscille autour de 400 m².

On note également la pratique fréquente de la mitoyenneté qui n'est pas la norme dans ce type de lotissement où l'emprise des constructions dans le lot peut être quasiment centrale (Fig.4).

Le passage du public au privé, c'est-à-dire de l'urbain à la cellule, comporte plusieurs séquences dans l'habitat traditionnel, urbain ou rural. En effet, de la rue ou de l'impasse, on pénètre dans une sorte de "skiffa", espace d'entrée, séparé du reste de la maison par un rideau ou un décrochement dans le couloir. Le couloir conduit ensuite au "wast-ed-dar" ou haouch (centre de la maison). L'entrée est parfois personnalisée symboliquement par une pierre et un pied de vigne, marquant la distance avec la rue.



Dans tous les sites étudiés, ce passage se fait par un intermédiaire quelconque; par exemple, à la cité Zouaoui, on passe de la rue à la cellule par une cour, un des espaces les plus importants de la vie familiale (Fig.4) et qui reste caché. Dans les autres sites, le passage de la rue à l'entrée de la cellule se fait généralement par l'intermédiaire d'un espace à l'avant de la villa, traité soit en jardin, soit en véranda.

Si les séquences dans le passage de l'espace public au privé sont ici moins importantes que dans l'archétype traditionnel, on note la persistance de procédures diverses de mise à distance entre l'extérieur et le coeur de la maison. Cette persistance caractérise nombre d'implantations du genre et on la retrouve également au Maroc (Navez-Bouchanine, 1986 et 1991).

Séquences :

	Public		Privé		
Cherarba	Rue Impasse	Trottoir	Cour	Couloir	
Sites de l'Ouest	rue	trottoir	jardin ou véranda à l'Ouest	hall de dégagement	
Archétype traditionnel	rue ou impasse	pierre et pied de vigne	skiffa	couloir	Haouch ou West Eddar

2.3. Le vécu

Pour les habitants interrogés, le quartier se limite physiquement à la rue où ils résident. Les repères physiques évoqués sont la mosquée et certains services rares comme la pharmacie ou l'auto-école.

Ils se rendent à El-Harrach pour leurs courses. Exceptionnellement, ils descendent au centre d'Alger pour des achats ou des courses particulières.

La pratique quasi-généralisée de la mitoyenneté et l'utilisation de l'impasse comme l'un des éléments ordonnateurs du parcellaire, peut mener à penser qu'il y a là un réseau de voisinage très intense, permettant de gérer ces éléments physiques de proximité. Il n'en est rien. S'il existe bien un code intériorisé où celui qui construit doit respecter celui qui est déjà installé (pas de vis-à-vis, pas de vues sur la cour voisine, etc...), les familles n'ont pour autant pratiquement pas de relations avec le voisinage. Celles-ci se limitent, quand elles existent, à des gestes de simple courtoisie. On note toutefois des efforts de cotisation pour équiper le quartier en infrastructures diverses (eau, gaz, électricité, voiries, etc...), efforts qui dénotent une capacité d'organisation fonctionnelle avec ce voisinage et qui traduisent, en même temps, et étant donné l'absence d'autres formes d'organisation sociale, la force des intentions d'éradication de la précarité du quartier, éradication qui revaloriserait leur image d'urbanité.

Par ailleurs, le voisinage peut même être l'objet de fortes critiques en raison de sa mentalité, jugée "retardataire", qui donne le sentiment d'être l'objet d'un contrôle social sévère. Ce vécu est tellement fort que les femmes se sentent obligées de porter le "hidjab" (foulard). Certaines avouent d'ailleurs qu'elles l'ôtent dès qu'elles sont sorties du quartier. Ce voisinage est également contesté pour la mauvaise éducation des enfants, qui font beaucoup de bruit et saccagent toute plantation et tout aménagement.

Ces faits conduisent à la mise en évidence d'un sentiment de non-appartenance au quartier, voire de rejet. Car ce qui s'exprime là est une volonté de distinction d'avec cette mentalité retardataire, perçue comme rurale, bref une volonté de distinction sociale. C'est dans ce sentiment qu'il faut chercher les raisons essentielles du projet de mobilité résidentielle. Le choix de la destination de la future mobilité résidentielle et les raisons évoquées dans les interviews sont les signes d'une forte aspiration d'appartenance à un groupe social d'urbanité importante. Parmi les expressions positives les plus fréquentes à propos des quartiers où ils aspirent à aller, on retiendra d'une part, l'observation générale sur le niveau d'évolution plus avancé des populations qui y résident et d'autre part, l'observation particulière sur l'absence d'interdit en ce qui concerne la fréquentation et les discussions entre hommes et femmes devant les maisons.

3. Habitat

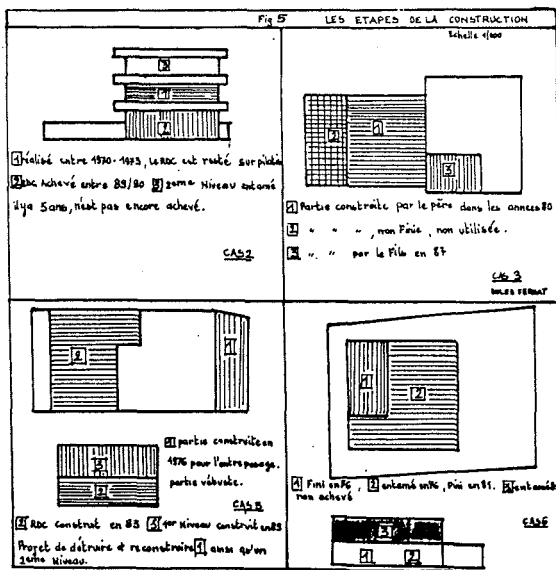
3.1. Evolution socio-spatiale

Le rythme de la construction est en moyenne de 20 m² à 30 m² par an. C'est quasiment le même rythme de réalisation, en valeur absolue, que celui d'un ouvrier dans le secteur public. Cependant, sachant les difficultés rencontrées par les

constructeurs privés, le rythme de réalisation apparaît plus important en termes relatifs. Il faut dire que la motivation est très forte, ceci expliquant cela.

En général, la réalisation de la construction se fait selon plusieurs étapes (Fig.5) :

- on réalise dans de délais très courts une partie du rez-de-chaussée, afin d'emménager rapidement
- on fait l'extension du rez-de-chaussée
- on réalise l'extension verticale.



La première étape répond aux besoins immédiats de la famille: cette dernière doit emménager rapidement, même si les conditions ne sont pas réunies. La deuxième étape permet d'améliorer les conditions d'habitat, d'avoir plus de place, mais aussi de spécialiser les différents espaces de vie: réception, cuisine, salle à manger, etc... Cette pratique de spécialisation des espaces est l'expression d'une transformation dans le statut social de la famille, nous y reviendrons. La troisième étape consiste à réaliser le logement des fils.

3.2. La structure et les usages

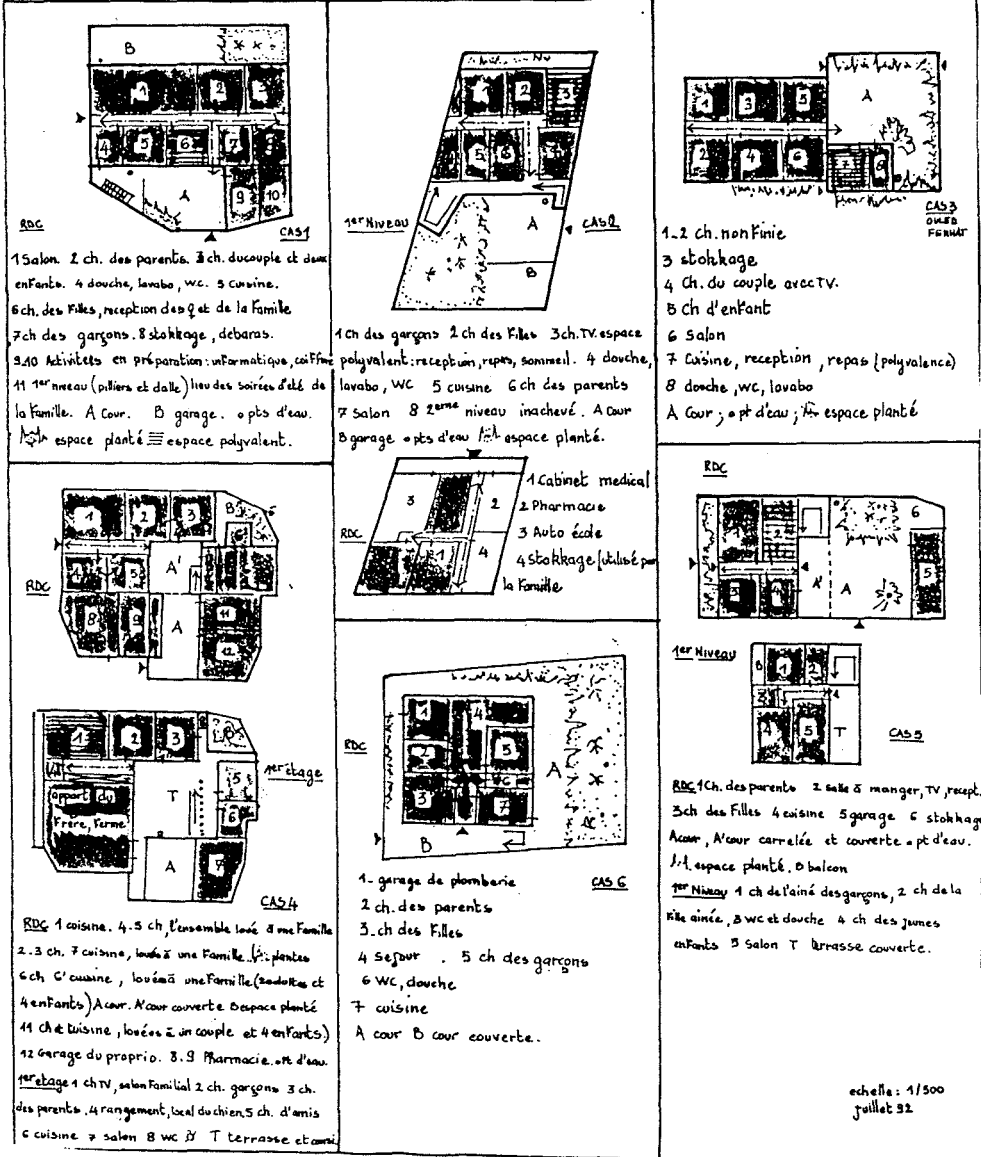
A Cherarba, la circulation horizontale se fait par un couloir central desservant les différents espaces (fig.6). La structure des espaces est ainsi réduite à sa plus simple expression. Lorsqu'il y a extension verticale du logement, l'escalier est apposé à l'extérieur, car il n'a généralement pas été prévu au départ.

Ceci n'est pas nécessairement la norme dans toutes les constructions "illicites". Par exemple, dans les sites de l'Ouest d'Alger, dont les habitants ont un bien meilleur

niveau socio-économique, les maisons sont, en général, réalisées d'une seule traite. La circulation verticale est donc, le plus souvent, située à l'intérieur (Fig.7).

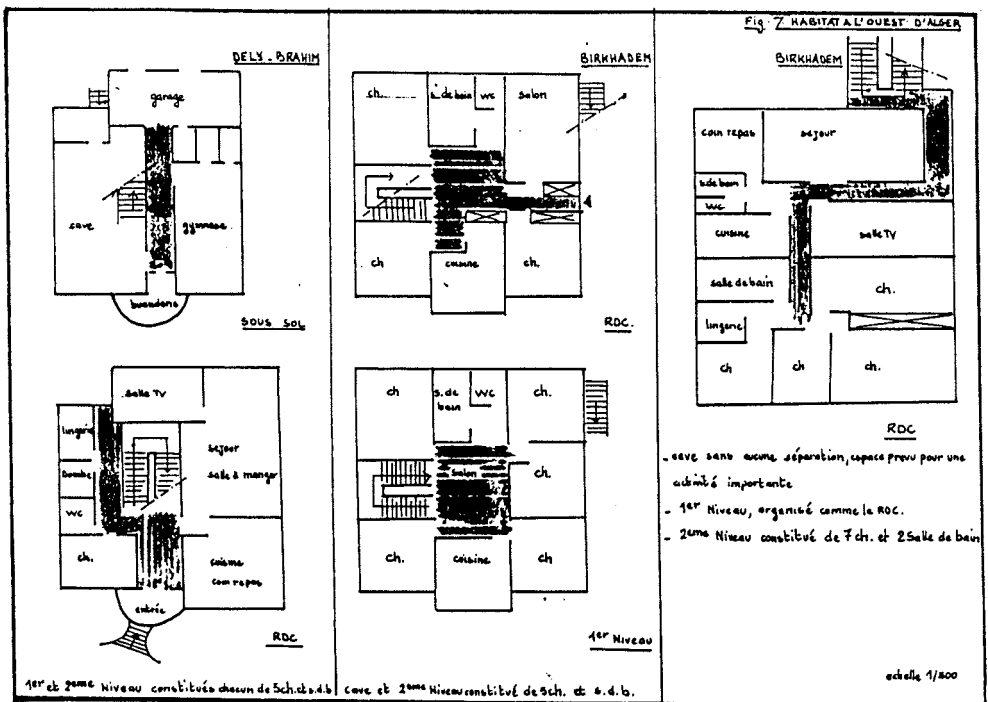
Tous les espaces dans le logement ont tendance à se spécialiser, c'est-à-dire qu'ils sont destinés à un seul usage : chambres à coucher, cuisine, salon etc.. (Fig.6).

Fig 6 HABITAT DE LA CITE ZOUAOUE . USAGES ET APPROPRIATIONS - CHERAARBA



Soulignons à ce niveau, la distanciation d'avec l'archétype traditionnel et d'avec l'habitat rural, où les espaces sont généralement polyvalents du point de vue de l'usage : en effet dans ces derniers, il est fréquent qu'on dorme, on reçoive et mange dans le même espace.

Cependant, dans tous les cas, il subsiste toujours une certaine forme de polyvalence d'usage dans les pièces même spécialisées; de plus, un espace particulier de la maison reste fondamentalement à usage polyvalent. Pièce ou cour aménagée, c'est une sorte de séjour familial, où on regarde la télé, on mange, on reçoit les proches, mais on peut aussi y travailler, y mener quelques activités culinaires, et même y dormir, en cas de manque d'espace ou, par exemple, si c'est un endroit plus frais que le reste de la maison en été, ou plus chaud en hiver.



Le salon est l'endroit où sont faits les plus gros investissements de la famille. On y trouve les plus beaux meubles de la maison et les efforts de décoration et d'embellissement de cet espace sont très importants (lustres, papier peint, tableaux, bibelots, etc...). Ce lieu privilégié pour la réception - un espace à caractère "public" - apparaît ainsi conçu pour communiquer une image sociale de soi.

Là encore, ce n'est pas nécessairement le cas dans les sites de l'Ouest où l'effort d'ameublement et de décor concerne tous les espaces. D'autres différences méritent d'ailleurs d'être soulignées; entre autres, la différence dans la conception des salles

d'eau. A Cherarba, cet espace est constitué d'un simple receveur de douche, de toilettes turques et d'un lavabo. Parfois la douche est installée directement au-dessus des toilettes turques. Dans les sites de l'Ouest, les salles d'eau sont de véritables salles de bain, avec baignoire, bidet, faïence sur les murs... Les toilettes, qui se trouvent à chaque niveau, sont séparées de la salle de bain. Les différences marquantes entre ces constructions correspondent à des niveaux sociaux différents, mais on peut également le relier à une urbanité plus récente à Cherarba.

La cour, constituée d'une partie plantée et d'une autre carrelée ou cimentée, est l'espace privilégié dans les maisons étudiées (Fig.6). Ses usages sont multiples : détente, lessive, repas, café, réception, jeux d'enfants, cuisine... La famille vit quotidiennement dans la cour. Les pratiques de cet espace hautement polyfonctionnel rappelle le rôle central que joue le Haouch ou le Wast-ed-dar dans l'habitat rural ou traditionnel.

Mais cet espace caché est aussi le lieu potentiel des phases ultérieures de construction et permet les futures extensions verticales et horizontales.

3.3. Les activités intégrées à l'habitat

Dans les différents sites étudiés, on retrouve le même phénomène d'intégration systématique d'activités à caractère lucratif au rez-de-chaussée des constructions. Ces locaux et garages abritent des activités de petite et moyenne industrie, de commerce et d'artisanat. Ils peuvent être aussi en attente, préparés à recevoir une activité prise en charge par les enfants après leur formation (salon de coiffure, plomberie, atelier de réparations et maintenances diverses, cabinet médical...). Ces locaux peuvent également être loués pour l'exercice d'une activité, voire, plus rarement, comme logement.

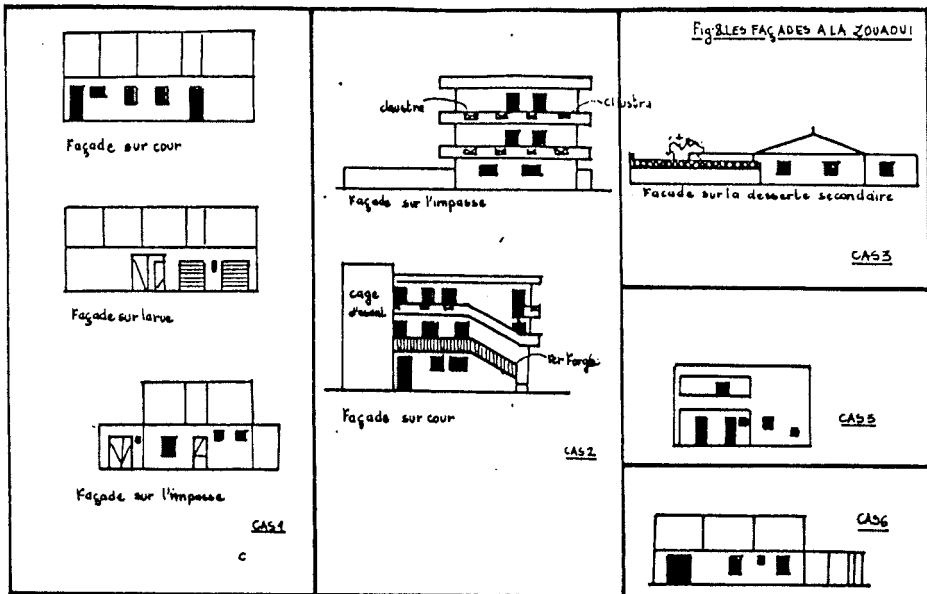
Cette valorisation est telle qu'on enregistre des souhaits de mobilité liés au désir de créer une activité: ils sont le fait d'habitants dont la maison est desservie uniquement par l'impasse, lieu peu fréquenté et qui ne peut donc drainer la clientèle.

Cet exemple renforce ce que nous disions plus haut et prouve à quel point l'intégration d'une activité lucrative dans la construction est primordiale dans la vie des familles. C'est d'ailleurs là une des stratégies d'ascension sociale les plus importantes. Les récits d'itinéraires montrent bien qu'au moment où la famille loue les locaux ou entame une activité lucrative, elle passe à une étape supérieure dans son projet d'ascension. Ceci se traduit notamment par l'achat de meubles, l'embellissement, la construction d'autres niveaux...

3.4. La façade

La façade est l'élément typologique le plus significatif de l'identification sociale des habitants. C'est une "paroi" qui synthétise les "pressions" de l'espace extérieur et intérieur. A Cherarba, l'aspect général de la façade est simple (Fig.8). Elle est

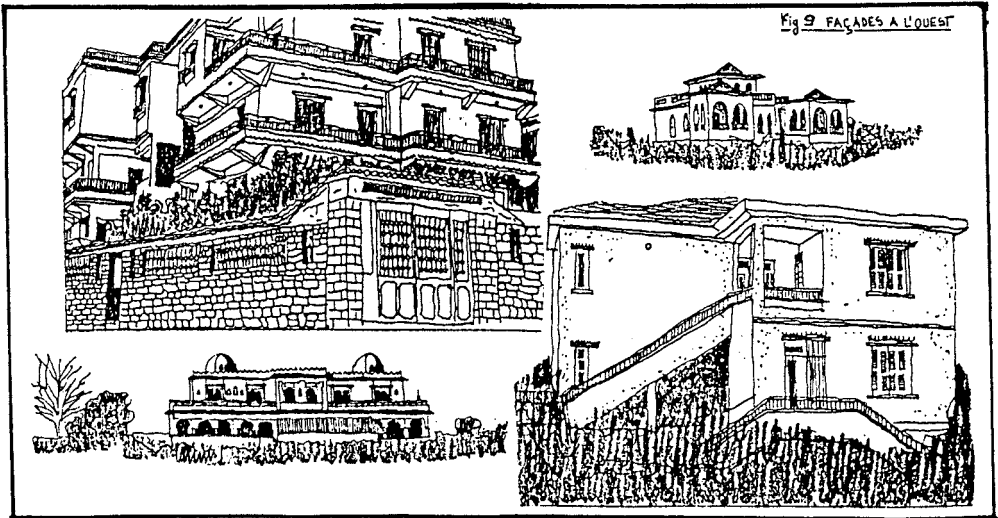
caractérisée par un seul élément typologique, le balcon, dont le garde-corps est en maçonnerie, orné de claustra. Lorsque ce garde-corps n'est pas haut, les volets sont



souvent fermés. Un autre élément caractéristique de ces façades réside dans les fers en attente, qui témoignent d'un perpétuel projet social, d'un modèle en mouvement, contraire à une relative stabilité ou fixité du modèle à l'Ouest. Les matériaux utilisés sont relativement modestes, parpaings, volets en bois et claustra. Les terrasses sont généralement accessibles, c'est l'espace réservé à la fête (mariage, circoncision...).

Cette simplicité contraste avec les façades des sites de l'Ouest, où au contraire, la façade revêt une signification sociale beaucoup plus marquée: on relève son caractère ostentatoire et le recours systématique aux signes distinctifs symbolisent la réussite sociale des constructeurs (fig.9). Ainsi, la composition de la façade se veut complexe, on y retrouve un amalgame d'éléments de styles (mauresque, classique, moderne, chalet suisse...). Les reliefs dans le volume de la construction sont traités en éléments d'ornementation architecturale (balcon, corniche, terrasse, véranda, cage d'escalier, etc...). Les matériaux utilisés sont très variés; sur une même façade, on peut retrouver de la brique, de la mosaïque, des colonnes en plâtre et des sculptures de lions flanquant l'entrée.

Ces diverses considérations font ainsi apparaître qu'à des niveaux différents et avec une intensité variable, l'habitat est un atout essentiel dans les efforts d'ascension dans l'échelle sociale. Des groupes sociaux développent, à travers les pratiques d'appropriation de leur habitat, des stratégies pour se hisser dans l'échelle sociale. Ils transforment leur habitat et s'inscrivent dans un projet de mobilité résidentielle vers des quartiers correspondant à leur nouveau statut social.



Nous avons montré comment l'évolution de la situation de ces groupes est le fruit d'une entreprise éminemment familiale. Le chef de famille entame la construction par la "débrouille" mais les enfants, devenus adultes, prennent le relais et contribuent aux extensions et/ou à l'embellissement.

L'observation des rapports physiques entre la construction et le parcellaire, ainsi que le vécu et l'appropriation du logement et du quartier mettent en évidence une volonté d'identification à des groupes sociaux à forte urbanité. Les usages et les appropriations de l'espace font apparaître à la fois une parenté mais aussi une distanciation importante avec le modèle d'habitat traditionnel, rural bien sûr au premier chef, mais également urbain, et ce même si des différences importantes existent à cet égard entre sites de l'Est et de l'Ouest, témoignant de degrés d'urbanité variables. La spécialisation des espaces, l'importance accordée au salon, à l'aménagement et à la décoration des autres espaces intérieurs en sont les éléments les plus significatifs.

Un second facteur dénotant l'importance des désirs d'ascension sociale réside dans l'aménagement d'espaces en rez-de-chaussée qui permet la location ou l'installation d'activités lucratives, directement reliées au processus d'agrandissement ou d'embellissement de la construction, ainsi qu'au renforcement du caractère familial de la stratégie quand ces locaux sont investis par les enfants eux-mêmes.

Enfin, l'absence de satisfaction, les obstacles physiques à l'aménagement ou l'embellissement ou l'apparition de nouvelles opportunités d'accéder à un meilleur statut social par l'habitat entraîne une mobilité vers des lieux porteurs d'une plus grande identification urbaine.

Ces tendances sont apparemment plus fortes que les contraintes et déterminent chez les habitants des aptitudes à lever la plupart des obstacles mis sur leur route. La recherche théorique en urbanisme dans les pays du Maghreb ne peut, selon nous,

continuer à passer outre, à faire l'impasse sur ces données, à les considérer comme externes à leur champ d'étude. La politique urbaine doit être considérée comme l'expression d'une résultante de pratiques antagoniques, cette résultante étant elle-même en continuel mouvement. L'espace est bien "l'écriture d'un conflit", conflit économique, social et politique. C'est dans cette optique que nous avons tenté d'inscrire notre contribution. Elle n'est pour nous qu'un pas à la recherche d'un urbanisme qui affirme et démontre par son écriture et sa lecture les contradictions de la société.

BIBLIOGRAPHIE

- AMEUR, M. (1989), "Fès, l'obsession du foncier", Thèse d'Etat en géographie (Université de Toulouse le Mirail).
- ABOUHANI, A. (1988), "Le pouvoir local et l'espace urbain au Maroc; le cas de Tabriquet-Nord à Salé", Thèse de doctorat d'Etat en droit public (Rabat).
- BELGUIDOUM, S. & MILLET, D. (1987), Détournements et retournements des modèles urbains et architecturaux à Sétif (Algérie), Politiques et pratiques urbaines dans les pays en développement (L'Harmattan, Paris).
- CHABBI, M. (1986), "Une nouvelle forme d'urbanisation à Tunis - L'habitat spontané péri-urbain" (Institut d'urbanisme de Paris, Université Paris XII).
- FREY, J.P. (1986), "La ville industrielle et ses urbanités. La distinction ouvriers/employés. Le Creusot 1870-1930" (Pierre Mardaga, Bruxelles)
- LEFEBVRE, H. (1970), "La révolution urbaine" (Gallimard, Paris).
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1986), Modèles de fait et modèles de référence dans l'habiter d'un quartier clandestin, *Bulletin Economique et Social du Maroc-BESM-*, (1986) 158 (Rabat).
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1991), "Habiter, modèles socio-culturels et appropriation de l'espace", thèse de doctorat d'Etat en sociologie, Rabat.